

COMMUNE D'ETTERBEEK
Aménagement du territoire
Avenue d'Auderghem, 113-117
1040 ETTERBEEK

V/Réf : U2012/YS/8826
N/Réf. : AVL/ah/ETB-2.173/s522
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : ETTERBEEK. Place Saint-Antoine, 2. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation et la rénovation d'un immeuble de rapport.
(Dossier traité par M. Y. Smidts)

Suite à votre courrier du 7 juin 2012 sous référence, réceptionné le 12 juin dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 27 juin 2012.

Le dossier concerne un immeuble situé dans la zone de protection de l'église Saint-Antoine de Padoue, classée comme monument. La demande concerne la transformation intérieure de l'immeuble ainsi que l'ajout de trois terrasses en façade arrière.

La Commission observe que, bien que situés dans la zone de protection d'un monument classé, les travaux proposés ne seront pas visibles depuis ce bien et modifieront peu son contexte. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur).

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme Fr. Cordier) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)